



EXCURSION – MDIEQ ET REGION

Dans le cadre des activités socioculturelles de l'Amicale des Cadres Retraités du Groupe OCP, le Comité Directeur porte à la connaissance de l'ensemble des Adhérents qu'une excursion sera organisée à Mdieuq et région, du 14 au 17 octobre 2019 (4 jours, 3 nuitées), en chambre double et en 1/2 pension, à l'hôtel 'Golden Beach 4*', selon le programme suivant :

✓ **Journée du 14**

- 07h00 : Rassemblement devant le siège ACR ;
- 07h30 : **Départ vers Mdieuq (Retard non toléré)** ;
- 13h00 : Visite guidée de la ville d'Assila et déjeuner libre ;
- 16h00 : Reprise de route vers Mdieuq ;
- 19h00 : Arrivée à l'hôtel et Check-In ;
- 20h00 : Dîner à l'hôtel.

✓ **Journée du 15**

- 08h00 : Petit déjeuner à l'hôtel ;
- 09h00 : Départ vers Chaouen ;
- 12h00 : Visite guidée de la ville et déjeuner libre ;
- 16h00 : Départ vers Mdieuq ;
- 20h00 : Dîner à l'hôtel.

✓ **Journée du 16**

- 08h00 : Petit déjeuner à l'hôtel ;
- 10h30 : Départ vers Fnideq ;
- 12h00 : Visite libre de la ville ;
- 14h00 : Déjeuner en groupe ;
- 16h00 : Départ vers Mdieuq ;
- 20h00 : Dîner à l'hôtel.

✓ **Journée du 17**

- 07h00 : Petit déjeuner à l'hôtel ;
- 09h00 : Check-Out et départ vers Tanger ;
- 12h00 : Visite de la ville et déjeuner libre ;
- 15h00 : Départ vers Casablanca.

Participation financière par personne :

- Résidents à Casablanca : 1100 dhs ;
- Résidents à 100 km hors Casa : 1050 dhs ;
- Invités (selon disponibilité) : 1400 dhs.

* Si le règlement est effectué par chèque, il y a lieu d'ajouter 11 dirhams comme frais bancaires.

Inscription ouverte du 23 au 26 Septembre (pas de règlement durant cette période) :

de 10h à 13h, soit se présenter au Siège ACR, soit par téléphone, email ou fax.

NB. Les adhérents retenus après exploitation des inscriptions seront avisés pour règlement.

Règlement ouvert pour les adhérents retenus du 30 Septembre au 03 Octobre :

- en espèces au Siège de l'ACR de 10h à 13h.
- par virement ou versement au compte de l'ACR, domicilié à la **Société Générale (SG)**, N° « 022 780 0008500051525 49 74 », et envoi d'une copie du reçu de règlement au Siège ACR par fax ou email, au plus tard le 3 Octobre à 13h.

Nos contacts :

- Siège : Bd. Yacoub El Mansour, Résidence El Baïda, Immeuble K, 2^{ème} étage, N° 24, Casablanca
- Téléphone : 05 22 99 45 83 / 06 62 27 27 20 / 06 64 18 34 12
- Fax : 05 22 98 49 01
- Email : acrop2014@gmail.com

NB. Désistement non accepté après règlement (sauf cas de force majeure).

Annulation de l'excursion si le nombre de participants est inférieur à 42.

Casablanca le 20/09/2019
Le Comité Directeur